



MODALITES DE FORMATION AU TITRE D'ARBITRE DEPARTEMENTAL

Principe de la formation

L'objectif est de permettre au maximum de judoka de se former tout au long d'une saison à l'exercice de l'arbitrage, de réussir l'examen et de rejoindre ainsi le corps des arbitres départementaux.

Fonctionnement

Inscription et requis

- Chaque candidat devra prendre connaissance des modalités de formation et retourner la fiche d'inscription par mail : eli26.h@gmail.com et christophe.cadet@ffjudo.com en copie **avant le Samedi 4 Octobre 2025** date du premier stage d'arbitrage. **Il doit également informer son professeur de club pour qu'il puisse l'inscrire en parallèle sur ce stage arbitrage via l'extranet fédéral.** Ce stage est **OBLIGATOIRE** pour officier le reste de la saison.

- Le grade exigé est la ceinture marron.

- Les arbitres stagiaires seront nés en 2010 ou avant et donc au minimum cadets 2^{ème} année (sauf pour les médaillés en coupe départementale du jeune arbitre minimes des saisons précédentes)

- Le titre d'arbitre de club est vivement conseillé (il atteste d'une certaine expérience par rapport à l'arbitrage), et la signature du professeur est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.

Les stages

N°1 samedi 4 octobre 2025 à Bourg de Péage de 15h30 à 17h30

N° 2 samedi 17 janvier 2025 à Chabeuil de 9h30 à 12h

PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES STAGIAIRES EN KIMONO

Test de positionnement

Les stagiaires seront sollicités le samedi 11 Octobre 2025 de 13h30 à 16h30 (tests match Minimes à Romans). Ce sera l'occasion d'effectuer un positionnement (compétences et axes de travail) des candidats et d'envisager un passage du diplôme d'arbitre sur des sessions d'examens différentes.

Examen en Janvier 2026 - Examen en fin de saison 2025-2026 - Examen au cours de la saison 2026-2027

Les compétitions

- Les stagiaires recevront suite au premier stage un calendrier d'arbitrage de la saison. Il est impératif de prendre note des compétitions où l'arbitre stagiaires se sera positionné pour ne pas être absent.

- Avant chaque compétition, un rappel du règlement sera fait en commun entre arbitres et accompagnants

- Les stagiaires seront répartis sur l'ensemble des tapis, pris en charge et conseillés par les responsables de tapis et les membres de la commission d'arbitrage (les responsables de tapis rempliront les livrets de formation).

L'examen

L'évaluation comprendra trois unités de valeur :

- L'**assiduité** : le stagiaire devra s'être présenté aux compétitions (environ 5 pour quelqu'un n'ayant pas beaucoup d'expérience) où il aura été convoqué.

- Le **contrôle continu** effectué au cours des compétitions arbitrées tout au long de la saison.

- La **pratique** évaluée par au moins un examinateur examinateurs (le formateur et / ou ses adjoints)

Les résultats seront rendus et expliqués aux candidats à l'issue de l'examen.

Les candidats pourront soit échouer à l'examen, soit continuer sur une deuxième année de formation ou valider le titre d'arbitre départemental en fonction de leur prestation aux différentes unités de valeur.

Engagement

Les personnes intéressées par la formation qui auraient des contraintes de disponibilité trop importantes ou le besoin de se former davantage suite aux premières manifestations, pourraient se voir proposer une formation sur 2 ans par la commission départementale d'arbitrage. Les arbitres stagiaires départementaux devront faire en sorte de participer à l'ensemble du cursus de formation. Un engagement dans la durée au niveau du comité Drôme/Ardèche est également souhaité à l'issue de l'examen.



**FICHE DE CANDIDATURE AU TITRE
D'ARBITRE DEPARTEMENTAL (F1)**

A RENVOYER au Comité Drôme Ardèche de Judo – 71 rue Latécoère – 26000 Valence
Par courrier ou par mail : eli26.h@gmail.com et christophe.cadet@ffjudo.com
avant vendredi 2 octobre 2025

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

Numéros de téléphone (fixe – mobile)

Email

Club.....

Grade..... Année de naissance.....

Taille de T-Shirt :

- Je désire officier cette saison en tant qu'arbitre stagiaire.
- Pour cela, je reconnais avoir lu la documentation relative aux modalités de formation et d'examen et m'engage à être présent tout au long de la saison 2025/2026.

Signature du candidat

Si vous avez certaines remarques à formuler, n'hésitez pas à les inscrire ci-dessous :

Attestation de l'enseignant que les compétences du candidat sont en adéquation avec la formation à laquelle il postule (le titre d'arbitre de club est vivement conseillé)

Nom de l'enseignant.....signature.....